

net-le-Château, Saint-Galmier et Saint-Germain-Laval y furent appelés. L'assemblée eut lieu le 6 mars 1369 ; Renaud fut invité à s'y rendre, mais les sergents auxquels fut confiée la périlleuse mission de l'appeler à cette assemblée n'osèrent affronter sa colère et déclarèrent qu'ils n'avaient pu pénétrer dans le *château-fort de Clépé*. Renaud, par son absence, rendit ses adversaires plus puissants ; la tutelle du comte lui fut enlevée et fut confiée à Louis duc de Bourbon, fiancé depuis quelques années à Anne, dauphine d'Auvergne, petite-fille de la comtesse douairière.

Un des principaux griefs reprochés à Renaud était d'avoir engagé le comté de Forez à Louis de France, duc d'Anjou et roi de Jérusalem, moyennant 30,000 liv. Cet engagement aurait amené dans peu de temps la réunion du comté à la couronne de France ; aussi, le premier soin du nouveau tuteur fut-il de racheter le Forez des mains du duc d'Anjou par un traité signé à Vincennes, en présence de Charles V, en 1370. Le duc de Bourbon Louis II s'occupa ensuite de réaliser, avec la jeune Anne d'Auvergne, son mariage projeté depuis longtemps, mariage qui lui apportait l'espérance de réunir un jour la couronne du comte de Forez à celle du duc de Bourbon.

Renaud de Forez, retiré dans sa forteresse de Clépé, ne se tint pas pour vaincu ; il intrigua de nouveau auprès des principaux seigneurs du pays et en appela au parlement ; de son côté, le duc de Bourbon révoquait les fonctionnaires nommés par Renaud, faisait enlever le jeune comte de la ville de Feurs, pour le soustraire à l'influence de son ancien tuteur, et le faisait d'abord conduire au château de Marcilly, puis en celui de Montbrison. Une guerre civile était sur le point d'éclater dans la province quand la mort de Renaud vint mettre un terme à cette petite fronde.

La comtesse-mère, retirée dans le château de Donzy, qui